

Réf: Dossier 184736

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OZONE SOLUTION »

Siège Abidjan, Bingerville, cité Feh Kessé, Lot 00,  
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/01/2023 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 17/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OZONE SOLUTION »

Objet : La vente de matériels informatiques et accessoires ;

Les prestations de services dans tous les domaines informatiques ;

L'implémentation des solutions ;

L'assistance à maîtrise d'ouvrage délégué

L'importation de toutes marchandises ;

Les prestations de services électroniques, numériques et assistance;

Toutes prestations de service liées aux activités précitées ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, cité Feh Kessé, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUAME KOUAKOU JEAN-MICHEL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00909 du 09/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11681/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

